



*Colloque
International
17 et 18 juillet 2019*

CORPS, SPORT & NUDITE

*Espace Saint-Charles 2
Maison des Sciences de l'Homme Sud*

co-organisé



**UNIVERSITÉ
DE MONTPELLIER**



ARTS, LETTRES, LANGUES,
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES
**UNIVERSITÉ
PAUL-VALÉRY
MONTPELLIER 3**

santésih

CERCE

LERSEM



Corps & Culture

En collaboration avec



**Institut
d'ethnologie
Méditerranéenne
Européenne et
Comparative**



EA 3625
**Institut des
Sciences du
Sport-Santé
de Paris**

CORPS, SPORT ET NUDITE

Si les corps dénudés font aujourd'hui partie de notre paysage quotidien, c'est d'abord en raison du recul de la pudeur, longtemps inculquée comme vertu. Le corps est présenté comme le « véhicule du plaisir » (Featherstone *et al.*, 1991), et plus il correspond aux images idéalisées de la jeunesse, de la santé, de la forme et de la beauté (Quéval, 2008), plus il est associé à la réussite sociale. Dans ce sens, la libération des corps est liée à l'intériorisation des standards, c'est-à-dire que les canons de la beauté physique sont nettement identifiés et s'avèrent de plus en plus contraignants (Détrez, 2006). Ainsi, l'image dominante d'un corps jeune, beau et tonique, nous contraint, nous aliène, par un effort quotidien pourtant supposé nous libérer. La mise en scène du corps organise des conduites qui nous paraissent naturelles mais sont en réalité, et au moins en partie, socialement et culturellement déterminées (Elias, 1993). Désormais nous sommes responsables de notre apparence (Détrez, 2002) et le temps libre tend alors à se transformer en temps pour entretenir son corps, sous peine d'être soupçonné de négligence, de mollesse, voire de paresse. On peut alors dénombrer différentes façons d'occuper et de s'occuper de son corps, notamment à travers les loisirs sportifs, pour finalement, le conformer à des normes nouvelles et diverses. Ces stratégies¹ visent aussi à combattre le déclin du corps, à le préserver, à « soigner » notre apparence (Boltanski, 1974) et répondent à une longévité plus grande et à la perception d'un vieillissement croissant de la population (Featherstone, 1982).

L'individu souhaite aussi avoir un corps lui appartenant pleinement. En se personnalisant, il se singularise² des autres. Le corps est un élément essentiel pour la construction d'une identité particulière. D'ailleurs, la subjectivité du corps affirme depuis quelques décennies le surinvestissement narcissique du corps sur le plan social. Une nouvelle conception du soi s'impose, le « *performing self* » (Featherstone, 1982). L'accent est mis sur l'apparence et le contrôle des impressions produites sur l'autre. L'extérieur du corps est perçu comme un projet à construire en fonction de sa propre personnalité. L'individu cherche à construire et à contrôler ainsi le déroulement de son existence. Le corps, devient une véritable biographie incarnée. L'individu incorpore des séries de mécanismes corporels qu'il adapte au fur et à mesure aux conditions extérieures qui se présentent pour constituer un « corps propre » adapté au contexte et aux situations inédites du quotidien. Le corps individuel n'est plus censé devenir une partie intégrante du corps social, soumis à des normes strictes, voire prisonnier d'un carcan qu'il ne s'est pas choisi.

Le corps devient alors un projet qu'il s'agit de faire évoluer en fonction de sa propre personnalité. Les marques corporelles, tel que le bronzage, les piercings, tatouages, scarifications, etc., sont autant de moyens de se réapproprier son corps face à un monde qui échappe à toute prise. Autant de « signes d'identité » qui, selon Le Breton (2002), permettent d'imprimer physiquement sa marque individuelle et donne le sentiment de contrôler le déroulement de son existence. Le corps est alors investi. Le corps, la peau, dans leur seule nudité même dans le nudisme sportif de Durville (Lorenté, 2019) et de Kienne de Mongeot (Wolga 2018), n'ont pas d'existence possible : l'organisme n'est acceptable que couvert de signes. Le corps « ne parle que s'il est habillé d'artifices » (Borel, 1992, p.15) et les modifications corporelles ont pour but de « rendre son corps remarquable », pour se singulariser mais aussi pour provoquer le désir d'autrui (Andrieu, 2008).

Les techniques du corps (Mauss, 1936) sont dès lors des ressources pour construire un soi

1 L'entretien du corps renvoie ici à une vision du corps mécaniste, biologique et anatomique, influencée par la médecine dite "moderne". La médecine a longtemps présidé à la pensée du corps, et informe ce qui relève de la santé, tout comme l'esthétisation de l'apparence corporelle, c'est-à-dire du bien-être au sens le plus général du terme. En développant le corps rationnel (fait par la raison), il tend à se conformer à des caractéristiques supposées ou fantasmées : supposées car le corps est le reflet en perpétuel incarnation de ce que l'on est; et fantasmées, lorsqu'il renvoie à une perspective technoscientifique de l'identité humaine.

² Toutes nos actions sont dépendantes d'un contexte socioculturel et plus encore d'un contexte socio-historique. L'histoire nous permet de prendre conscience de notre corps à travers ce que nous ressentons et la façon dont nous nous le représentons. Le corps est dès lors une ressource pour construire un soi particulier.

particulier, qui s'incorpore³ dans un certain contexte social, de sorte qu'un processus d'intériorisation et d'objectivisation relie le corps aux structures et, à travers eux, au sujet. Ces comportements de réappropriation du corps (attitudes vestimentaires, jeux d'apparence, types de pratiques) « constituent un matériau d'autant plus intéressant que s'y joue, dans les sociétés développées, une modalité nouvelle du rapport individu et société, faites à la fois de soumission à la mode et aux codes et d'affirmation individualiste de soi. Acteurs et structures peuvent alors être pensés selon les modalités de leur articulation » (Berthelot, 1991, 120-121)⁴.

Il s'agit de cerner la dimension contemporaine d'un projet d'appropriation et de production du corps par la rationalité, qui est aussi projet de construction identitaire. Dans ce sens, le rapport au corps, les manières de le montrer et de le dévoiler, mais également de le couvrir et de le cacher, constitue un sujet remarquable pour l'analyse sociologique, anthropologique, géographique, économique, etc. Dans ce colloque, il s'agira de mettre en relief les comportements qui consistent à montrer son corps ou, au contraire, à le dissimuler. Les deux thèmes proposés ci-dessous ne sont que des suggestions et des exemples des sujets qui pourront être abordés, et ne sont en rien limitatives aux propositions attendues.

Thème 1 : L'expérience des loisirs balnéaires : affirmation de soi ou incarnation d'une santé fantasmée ?

Aujourd'hui, 80 %⁵ les départs en vacances⁶ en France ont lieu en été. Ces départs, largement conditionnés par le calendrier scolaire, sont l'occasion de changer de mode de vie. Les plages françaises accueillent « entre juillet et août, 25 à 30 millions d'individus concentrés sur moins de 4 % du territoire national et près de 50 millions de visiteurs sur l'année » (Urbain, 2002, p. 95) ; ce qui représente un Français sur quatre⁷.

Malgré une densité vacancière inégale, l'espace balnéaire et ses usages, se structurent de façon à produire des conditions de cohabitation, avec des logiques d'attractivité du territoire. La plage est à la fois un lieu de repos, de rencontre, de retour à la nature et d'entretien du corps, avec l'expression de nouvelles pratiques. On assiste aux séances de bronzage (soin de l'apparence), aux logiques de bien être du bain de mer et de soleil (longtemps préconisés par les médecins⁸), à l'entre-soi des clubs ou des villages de vacances, s'adonner à des pratiques tels que le surf ou encore de kitesurf (des spots délimitent un espace) et bien d'autres activités émergentes (du *wexball*, nouveau

³ L'incorporation est un concept qui pose les interdépendances entre acteurs et structures, mesurant ce qui se joue dans ces interrelations, et rendant compte de rapports de domination souvent ignorés par la conscience parce que parlant directement au corps (Faure, 2000). L'incorporation renverrait alors à une socialisation diffuse, qui produirait notamment des « techniques du corps » particulières et distinctes d'une société à une autre, parce qu'elles sont issues de l'imitation, de l'inculcation de valeurs propres au groupe social. On se méfiera ici cependant du biais essentialiste que présenterait une application sans nuance d'une telle grille d'analyse.

⁴ Voir aussi Bernard (1995), qui nous renvoie au concept de « corporité ».

⁵ Rencontre avec Saskia Cousin in L'invention des vacances. Revue Sciences Humaines, juillet 2018, p.47.

⁶ Historiquement, les vacances sont valorisées par la montée en puissance du discours médical sur la fatigue, liée au développement du salariat, de l'emploi industriel et de la mécanisation (Corbin, 1995). Selon Viard (2015), c'est à la suite de la Première Guerre mondiale qu'une clientèle d'actifs aisés (professions libérales ou cadres supérieurs) succède à une clientèle d'oisifs, pour qui les plages et les stations ont été aménagées. Cette nouvelle clientèle aisée opte pour des séjours plus courts en alternance. Plus tard, l'évolution des congés payés va également modifier l'accès aux vacances avec l'octroi d'une troisième semaine (1956), puis d'une quatrième semaine de congés (1969). C'est à ce moment-là que va se jouer la grande migration nord-sud, est-ouest durant les mois de juillet/août, marquant l'activité estivale des Français.

⁷ La fréquentation des plages en France a évolué de manière significative : « 1 français sur 400 y allait en 1900, 1 sur 40 s'y rendait en 1936 ; et 1 sur 4 aujourd'hui » (Urbain, 2002, p.96).

⁸ Le discours médical recommandait, dès la seconde moitié du 18^e siècle, les vertus de l'air salin et les avantages d'un climat plus doux ; et prescrivirent le bain de mer dans le traitement de nombreuses affections. La mer (tout comme la montagne, les sources thermales) et ses propriétés thérapeutiques, deviennent un lieu désigné par les médecins pour la pratique des villégiatures.

sport développé sur les plages de Palavas-Les-Flots ou bien l'organisation des *iron bootcamp*, véritable défi sportif digne des forces spéciales) jusqu'aux activités impliquant de vivre nu (non sans créer des tensions entre nudistes et « habillés »).

La plage est donc une scène où des normes et des valeurs organisent un rapport au corps particulier, et qui réinterrogent l'idéal d'un retour à la nature. Le corps s'y montre et s'y dévoile, sous l'effet conjugué de la mode et du tourisme balnéaire. Dans quelle mesure les expériences contemporaines balnéaires organisent des manières de se montrer ?

L'évolution de l'esthétique des maillots de bain est révélatrice de la place accordée au corps. Par exemple, même si le « bikini » lancé par Louis Réaud en 1946 a fait scandale (Sohn, 2006) il est désormais complètement admis sur les plages. Le corps n'est plus dissimulé comme au début du 19^e siècle, il est exhibé et mis en scène. On assiste à une véritable libération des corps depuis les années 1960, qui tend à se conformer aux images idéalisées de la jeunesse, de la santé, de la forme et de la beauté. Le bronzage participe de cette image idéalisée et devient « le signe d'une personnalité sportive et d'un certain dynamisme, même si en soi, le soleil n'est pas une pratique bien active » (Andrieu, 2018, p. 41).

Il existe des travaux qui évoquent cette liberté corporelle de l'individu et qui évoquent également les relations sociales comme pouvant affecter le développement du corps. Les travaux de Kaufmann, (1995) dans une sociologie des « seins nus », montrent bien cette tendance du libre choix individuel et des exigences du collectif. Mottot les résume en disant : « À chacune la liberté de s'exposer seins nus sur la plage, pour peu que les critères de fermeté et d'esthétisme soient respectés. Un regard désapprobateur ferait, le cas échéant, bien vite se raviser la malheureuse. Substituant l'exigence de séduction à la répression, l'intériorisation des normes de l'interdiction, la manière douce à la manière forte, le discours sur le corps n'en finit pas, au final d'interroger les rapports entre libertés individuelles et collectives » (2008 p. 39). Les mœurs amoureuses évoluant, il s'agit de trouver soi-même son partenaire, et l'exigence de séduction s'impose en mettant le physique en avant (Kaufmann, 1995). Dans ce cadre, l'individu s'approprie des séries de mécanismes corporels. À côté de la réflexion rationnelle existe une intelligence corporelle, un sens pratique, une communication silencieuse, infra langagière, de corps à corps.

Il est question de saisir comment le bord de mer devient le théâtre de comportements où s'opère un métissage des générations et la mise en place de communautés qui se succèdent pour s'approprier des emplacements (Urbain, 1994) selon des valeurs qui leur sont propres. Les loisirs balnéaires n'expriment-ils pas cette forme de liberté/détente – "farniente" – marquée par l'expression d'une santé/performance ? Les comportements de mise en scène des corps à la plage, montrent une recherche d'autonomie et d'affirmation de soi dans les manières de se montrer.

Thème 2 : Dissimuler ou dévoiler les corps dans les pratiques sportives

Couvrir ou dénuder les corps relève d'une tension permanente au sein du système des sports. La plupart des pratiques se sont dotés de codes vestimentaires stricts sous-tendus par des motifs esthétiques ou sécuritaires, parfois les deux. L'observation la plus rapide d'un match de baseball suffirait pour s'en convaincre : le port de la casquette et du jersey pour les défenseurs de champ sont aussi incontournables que celui du casque et du plastron pour le receveur (Bost, 2000). Ces tenues réglementaires, comme certaines modes, se heurtent cependant à des forces de contestations qui se font entendre de façon croissante sur la scène sportive internationale. Ces objections sont souvent liées à la possibilité pour un individu de disposer de son corps, et de le montrer ou non, selon ses propres critères de pudeur ou de confort, aspects qui ne sont pas forcément sans lien avec la recherche de performance.

Les questions de genre occupent ici une place importante, notamment en ce qui concerne leurs relations avec le vêtement sportif comme produit conjugué d'exigences techniques et de normes socioculturelles (Jamain, 2005 ; Terret, 2006). Dans certains contextes, la participation à des compétitions sportives mettent en tension, d'une part, les normes sportives et, d'autre part, certaines

normes sociales et/ou religieuses. La possibilité de concourir, notamment dans des rencontres internationales, sans avoir à transiger avec des interdits, religieux ou autres, est devenue une revendication de plus en plus pressante. La pratique de certains sports par des femmes musulmanes, notamment ceux qui peuvent être associés au genre masculin, passe par la question du port du voile, qu'il soit volontaire, revendiqué ou imposé (Lachheb, 2012 ; Ndong, 2017). Ces nouvelles exigences ont conduit certaines fédérations à réformer leur règlement pour se rendre accessible à un public plus large. Ainsi, en 2012, à la veille des Jeux Olympiques de Londres, la Fédération Internationale de Beach-Volley - sport olympique depuis 1996 - a-t-elle assoupli ses règles vestimentaires en autorisant legging long, bermuda et T-shirt à manches longues ou courtes et non plus seulement les maillots de bain une ou deux pièces.

Concomitamment à ce processus de rhabillage des corps sportifs se manifeste le dénudement, parfois en opposition aux principes de pudeur. Ces tensions se déclinent différemment selon les groupes socioculturels concernés et les significations attribuées à la nudité se transforment dans le temps, comme en atteste le rejet puis l'acceptation croissante de la nudité dans le gymnase de la Rome antique, jusqu'à en devenir la norme non pas en tant que pédagogie de la vertu comme dans son modèle grec, mais comme lieu de consommation érotique (Cordier, 2005). Cette nudité, partielle ou totale, se justifie souvent, dans les sports, par des raisons pratiques. Mais elle peut aussi être le fait de réappropriation, ou parfois de contradiction du modèle. La pratique de certains sports entraînant le dévoilement des corps peut aussi être de nature revendicative, visant à contester les normes établies et à bouleverser les hiérarchies et les statuts en reprenant publiquement possession de son corps (Tlili, 2002).

Autour de ces questions s'engagent des débats où sont opposées la nature supposée universelle du sport et une forme de relativisme culturel respectueux de valeurs souvent antagonistes, et parfois incompatibles, sur les terrains. Dit autrement, les sports, où se déploient concurremment nudité et pudeur, comme le surf nu (Andrieu, Nobrega, 2018) sont un lieu d'expression privilégiée des tensions et des négociations entre valeurs et acteurs appartenant à un même groupe. Et, réciproquement, les significations de la nudité et de la pudeur, variables d'un groupe à un autre, d'un individu à un autre, interrogent le caractère prétendument universel des sports et la capacité des acteurs (individus et institutions) à s'accommoder ou non à des contraintes qui débordent du seul cadre réglementaire lié à la pratique dans laquelle ils s'inscrivent.

Thème 3 : Des corps sous contrôles pour quelle mise en scène de soi ?

De nos jours, les avancées médico-techniques et biotechnologiques, sont autant de pratiques de modification et de moyens de contrôle des corps ; qui organisent de nouvelles manières de le mettre en scène. Elles permettent de manipuler les corps, d'ouvrir le champ des possibles en les multipliant de façon rationnelle, scientifiquement contrôlé de façon concertée avec le milieu médical. Il s'agit au final de faire du corps vivant ce que l'on désire, à partir de la maîtrise et des calculs désormais permis par des moyens inédits. Émerge ainsi le fantasme d'un corps sous contrôle de la raison. L'homme pense posséder les instruments nécessaires à réaliser ses volontés de transformation de son être. Le rêve est à portée de médicaments, de régimes, d'entraînement sportif, de bistouri... Reflet de soi, le corps est ainsi transformé, mais aussi investi par des programmes d'entraînement et des conseils diététiques qui deviennent des aides contemporaines (un véritable marché aussi) significatives de cette attention au corps.

Les greffes, la chirurgie esthétique/bariatrique, les interventions sur la reproduction, les améliorations de la performance par le dopage, les perspectives de modification génétique, de clonage, et autres interventions, interrogent ainsi les limites/possibilités dans la construction d'une silhouette contrôlée comme expression de soi (Vigarello, 2012) et exposition de soi aux autres.

Dès lors, les modifications du corps qui s'opèrent - influencées par l'image dominante d'un corps jeune, beau et tonique (Queval, 2008) - pose la question du rapport liberté/servitude. La fabrique des corps qui appelle un effort quotidien pour le corps « rendre son corps remarquable » (Andrieu, 2008) n'est-elle pas une source d'autocontrainte qui aliène ? Dans quelle mesure les

pressions sociales d'une sculpture de soi (pouvoir médical, la responsabilité de soi, l'interrogation sur le futur, marchés) influencent-elles des manières de montrer le corps et/ou créent-elles des stratégies de mise à l'écart ? Comment interpréter les personnes qui se singularisent loin des injonctions normatives au risque d'être stigmatisé ? Ainsi, les diverses formes de construction volontaire du corps (attitudes vestimentaires, pratiques alimentaires, jeux d'apparence), actives ou passives, et les modes de vie qui en découlent, méritent toute notre attention.

CONSIGNES AUX COMMUNICANTS

Les **communications orales (20 minutes et 10 minutes de discussion)** se feront soit en français soit en anglais ; les langues officiels du colloque.

Le résumé proposé doit être formaté de la manière suivante :

Titre de la proposition, (Times, 12, aligné à gauche)

Nom du ou des auteurs, adresse (Times, 12, aligné à gauche)

Résumé de 300 mots maximum (Times, 12, justifié).

Mots-clefs : 5 mots-clefs précisant bien les thèmes et les champs scientifiques.

Les propositions de communication sont à envoyer avant le **15 avril 2019** aux adresses électroniques suivantes : eric.perera@umontpellier.fr & jeromesoldani@hotmail.fr

Informations : <http://www.santesih.com/index.php/seminaire-corps-sport-et-nudite/appel-a-communications>

COMITÉ D'ORGANISATION

Le Congrès « Corps, Sport et Nudité » se tiendra **le 17 et 18 juillet 2019** à l'espace **Saint-Charles 2 de l'Université Paul Valéry Montpellier 3**. Il est organisé par SantESiH (Santé Education Situations de Handicap, EA 2516, Université de Montpellier), le LIRDEF (Laboratoire interdisciplinaire de recherche, de didactique, enseignement et la formation, EA 3749) et le LERSEM-CERCE (Centre d'Etudes et de Recherches Comparatives en Ethnologie, EA 3532, Université Paul-Valéry Montpellier 3).

Le comité d'organisation, associé à la **MSH Sud - Languedoc-Roussillon Universités** est composé de :

- Eric Perera : maître de conférence - Université de Montpellier
- Jérôme Soldani : chercheur associé au CERCE – Université Montpellier 3
- Salim Mokaddem : philosophe, chercheur Lirdef EA3749 - Université de Montpellier - Faculté d'éducation
- Ghislaine Gallenga : Maître de Conférences, HDR – Université d'Aix Marseille
- Yann Beldame : Chercheur associé – Université de Montpellier
- Sylvain Ferez : Maître de Conférences, HDR – Université de Montpellier
- André Galy : PAST – Université de Montpellier
- Nathalie Le Roux : Maîtresse de Conférences – Université de Montpellier
- Julien Mary : Chargé de mission scientifique MSH Sud
- Thomas Riffaud : ATER – Université de Montpellier
- Maguelone Rouvarel : doctorante - Université de Montpellier

COMITÉ SCIENTIFIQUE (Provisoire)

Andoh Armelle, Maître Assistant, Université Félix Houphouet-Boigny (Côte d'Ivoire)
Andrieu Bernard, Professeur, Université de Paris 5 (France)
Boutroy Eric, Maître de Conférences, Université de Lyon (France)
Bresson Jonathan, Chercheur associé, Université Rennes 2 (France)
Campillo Philippe, Maître de Conférences, Université Lille 2 (France)
Chaba Lisa, Chercheur associé, Université de Lausanne (Suisse)
Dalben André, Enseignant-chercheur, Université de Londrina (Brésil)
Dantas Andréa, Enseignante-chercheuse, Université Fédérale du Rio Grande do Norte (Brésil)
Fauré Laurent, Maître de conférences, Université Montpellier 3 (France)
Fournier Laurent-Sébastien, Maître de conférences, HDR, Université Aix-Marseille (France)
Gaissad Laurent, Maître de Conférence Associé, ENSA Paris Val de Seine (France)
Gjeloshaj Kolë, Collaborateur Scientifique, Université Libre de Bruxelles (Belgique)
Guérandel Carine, Maître de Conférences, Université de Lille (France)
Héas Stéphane, Maître de conférences HDR, Université Rennes 2 (France)
Issanchou Damien, Maître de Conférences, Université de Lyon (France)
Kinnunen Taïna, University lecturer of Cultural Anthropology, University of Eastern (Finlande)
Lecocq Gilles, Maître de Conférences HDR, Université de Picardie Jules Verne (France)
Le Henaff Yannick, Maître de Conférences, Université de Rouen (France)
Liotard Philippe, Maître de Conférences, HDR, Université de Lyon (France)
Lima Neto Avelino de, Enseignant-chercheur, IFRN, Natal, RN (Brésil)
Lognon Jean-Louis, Maître Assistant, Université Félix Houphouet-Boigny (Côte d'Ivoire)
Marsac Antoine, Maître de Conférences, UFR STAPS, Université de Bourgogne (France)
Marcellini Anne, Professeur, Université de Lausanne (Suisse)
Márcio Marreiro das Chagas, Enseignant-chercheur, IFE ST, Rio Grande do Norte (Brésil)
Matichescu Marius, Lecteur universitaire, Universitatea de Vest din Timisoara (Roumanie)
Mendes Isabel, Professeur, UFRN, Natal, RN (Brésil)
Nobrega Petrucia da, Professeur, UFRN, Natal, RN (Brésil)
Pappous Sakis, Reader, Université de Kent (Angleterre)
Petracovschi Simona, Maître de Conférences, Université Ouest de Timisoara (Roumanie)

Ricaud Camille, Maître de Conférences, Université de Pau et des pays de l'Adour (France)
Richard Arnaud, Maître de Conférences, Université Montpellier 3 (France)
Rojo Luiz Fernando, Professeur, Universidade Federal Fluminense (Brésil)
Rouanet Sylvain, Professeur assistant, Université du Peuple de Chine (Chine)
Ruffié Sébastien, Maître de Conférences, HDR, Université des Antilles Guyane (France)
Salazar Noël, Research Professor, University of Leuven (Belgique)
Vallet Guillaume, Maître de Conférences HDR, Université de Grenoble (France)
Villoing Gaël, Maître de Conférences, Université des Antilles Guyane (France)

PARRAINAGES

- Institut des sciences du sport-santé de Paris, EA : 3625
- Adaptations au Climat Tropical, Exercice et Santé (ACTES) – EA : 3596, Université Antilles Guyane, Pointe à Pitre, France
- Association Corps & Culture

BIBLIOGRAPHIE

- Andrieu A. (2018). Du soleil sur la peau nue, In *L'invention des vacances*, revue Sciences Humaines, n°305.
- Andrieu B. & Da Nobrega P. (2018). 98% anti UV ou bronzement naturel : novas tecnicas ecologicas do corpo ? LICERE - Revista do Programa de Pós-graduação Interdisciplinar em Estudos do Lazer.
- Andrieu B. (2008). Mon corps est remarquable! Du body art à la chirurgie esthétique. *Informations sociales*, (145), 82 - 89.
- Berthelot J. (1991). *La construction de la sociologie*. Presses Universitaires de France (PUF)
- Bernard M. (1995). *Le Corps*. Paris, Seuil.
- Boltanski L. (1974). *Les usages sociaux du corps*. Annales n°1, Paris: Collin.
- Borel F. (1992). *Le vêtement incarné : Les métamorphoses du corps*. Paris, Calmann-Levy.
- Bost Y.-M. (2000). *L'essentiel du baseball*. Paris, Chiron.
- Corbin C. (1995). *L'avènement des loisirs (1850 – 1960)*. Paris, Aubier.
- Cordier P. (2005). Gymnase et nudité à Rome, *Mètis. Anthropologie des mondes grecs anciens*, (3), p.253-270.
- Détrez C. (2002). *La construction sociale du corps*. Paris, Seuil.
- Detrez C. & Simon A. (2006). *A leur corps défendant les femmes à l'épreuve du nouvel ordre moral* (Seuil.). Paris.
- Elias N. (1993). *Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance*. (Fayard., Vol. 34). Paris.
- Faure S. (2002). Les cadres sociaux de l'incorporation. *Passant*, (42).
- Featherstone M. (1982). The body in consumer culture. *Theory, Culture & Society*, 1 (2), 18 - 33.
- Featherstone P.M., Hepworth, M., & Turner, P. B. S. (1991). *The Body: Social Process and Cultural Theory* (1er éd.). Sage Publications Ltd.
- Jamain S. (2005). Le vêtement sportif des femmes, des “années folles” aux années 1960. De la transgression à la “neutralisation” du genre, in Roger Anne et Terret Thierry (dir.), *Sport et genre. XIX^e-XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan.
- Kaufmann, J.-C. (1995). *Corps de femmes, regards d'hommes : sociologie des seins nus*. Paris: Nathan, « essai & recherches ».
- Lachheb M. (2012). La religion en pratique. Le port du voile dans l'espace sportif en Tunisie, *Social Compass*, (59-1), 120-135.
- Le Breton D. L. (2002). *Signes d'identité : Tatouages, piercing et autres marques corporelles*. Métailié.
- Lorenté D. (2019). Physiopolis, Mémoire de M2 SP2S Paris Descartes.
- Mokaddem S. (2017). *Eduquer avec Platon*. Paris : Sos éducation, « Réfléchir »
- Mauss M. (1936). Les techniques du corps. *Journal de psychologie*, XXXII.

- Mottot F. (2008). Beauté, santé. Le corps sous contrôle. *Sciences Humaines*, (195), 36 - 39.
- Ngondo M. (2017). *Des jeunes femmes musulmanes dans les sports "masculins" et "féminins" : mise en tension des normes sportives, sociales et religieuses*, Thèse de doctorat, Paris 8.
- Queval I. (2008). *Le corps aujourd'hui*. Éditions Gallimard.
- Sohn A. (2006). Le corps sexué. Dans *Histoire du Corps T.3, Les Mutations du regard, le XXème siècle* (Seuil., Vol. 1-3, p. pp 93 - 127). Paris.
- Terret T. (2006). Le genre dans l'histoire du sport, *Femmes, genre, histoire*, (26), 209-238.
- Tlili F. (2002). Statut féminin, modèle corporel et pratique sportive en Tunisie, *STAPS*, (57), p.53-68.
- Urbain J. D. (2002). *Les vacances*. Dictionnaire et encyclopédie, Broché.
- Urbain J. D. (1994). *Sur la Plage. Mœurs et coutumes balnéaires*. Paris : Payot, 375 p.
- Viard J. (2015). *Le triomphe de l'utopie*. Ed. de l'Aube.
- Vigarello, G. (2012). *La silhouette. Naissance d'un défi, du XVIIIe siècle à nos jours*. Paris : Seuil.
- Wolga J. (2018). L'héritage du nudisme après Kienne de Mongeot, Paris, L'harmattan.